



Rapport annuel
2017





Je suis protégé
Je suis solidaire



Je suis entendu et reconnu
Je représente ma communauté



Je suis ambassadeur
Je diffuse mon expertise



Je vis et je transmets
mes passions et mes valeurs



Je partage mon esprit sportif



J'accède à des offres
et remises privilégiées

J'adhère, je participe !

J'ai le plaisir de vous présenter, une fois encore, le rapport des activités de la Fédération pour l'année écoulée.

Ces activités sont riches d'une grande diversité de sujets, d'objectifs, de formes...mais aussi et surtout de personnes impliquées, d'engagement



et de mobilisation. Riches aussi, et pourquoi ne pas en être fiers, de résultats – j'espère que vous en partagerez le constat avec moi à la lecture de ce rapport.

Qu'elles concernent l'organisation des secours, les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers, le sport, la protection et la solidarité, la prévention des risques, la convivialité, la formation..., toutes sont tournées vers l'intérêt général : celui de la communauté sapeur-pompier, comme celui de toute la société.

Nous avons choisi d'articuler ce rapport d'activité autour des 3 missions qui guident l'action de la Fédération :

- Défendre les sapeurs-pompiers et à travers eux la protection des populations, de la lutte contre les phénomènes climatiques à la lutte pour faire adapter les cadres réglementaires, des grands enjeux d'organisation nationale des secours à la promotion de l'engagement quotidien de chacun.
- Animer le vivre-ensemble au sein de la communauté et avec le public par les actions de prévention et de formation, les rencontres et congrès ou encore les compétitions.
- Et bien sûr, constituer un réseau solidaire au bénéfice des sapeurs-pompiers, de leurs proches mais aussi ouvert et porteur d'autres grandes causes.

J'espère que vous reconnaîtrez dans ces pages des actions qui vous tiennent à cœur et qui entrent en résonance avec votre quotidien. Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Faure'.

Éric Faure
Président

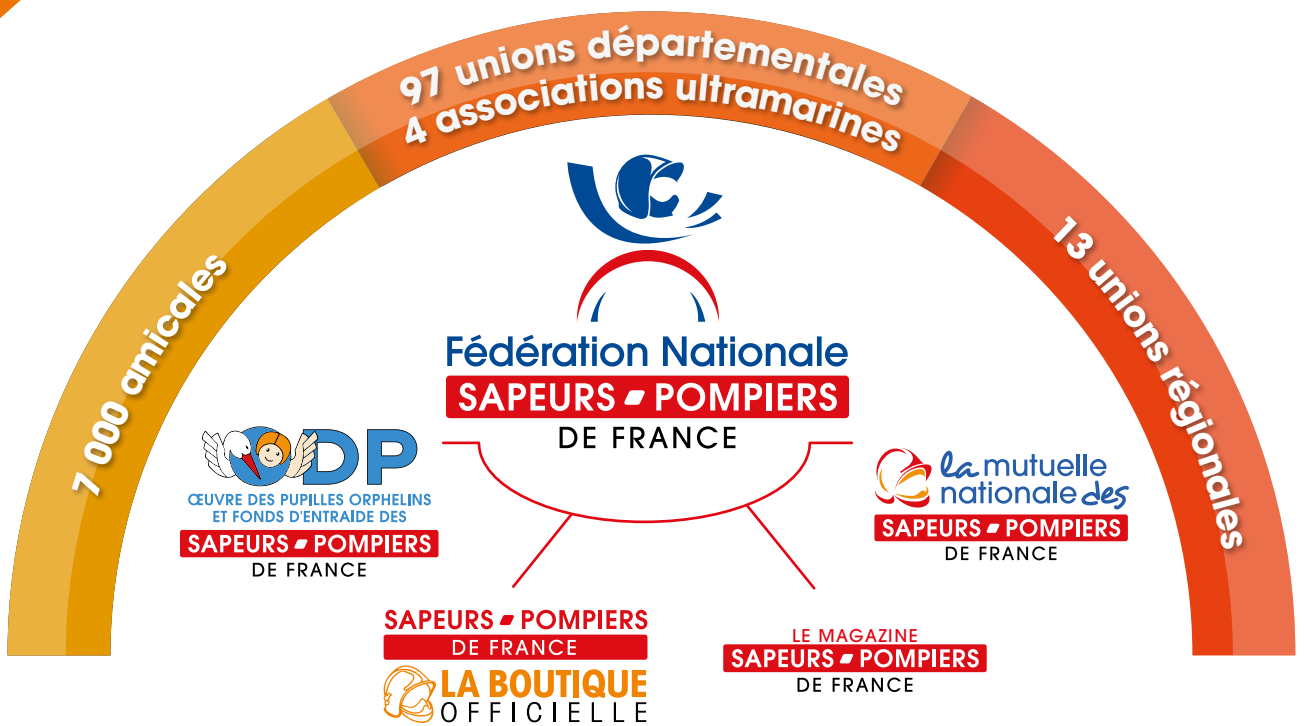
Sapeurs-Pompiers de France

n° 1107 – janvier 2018

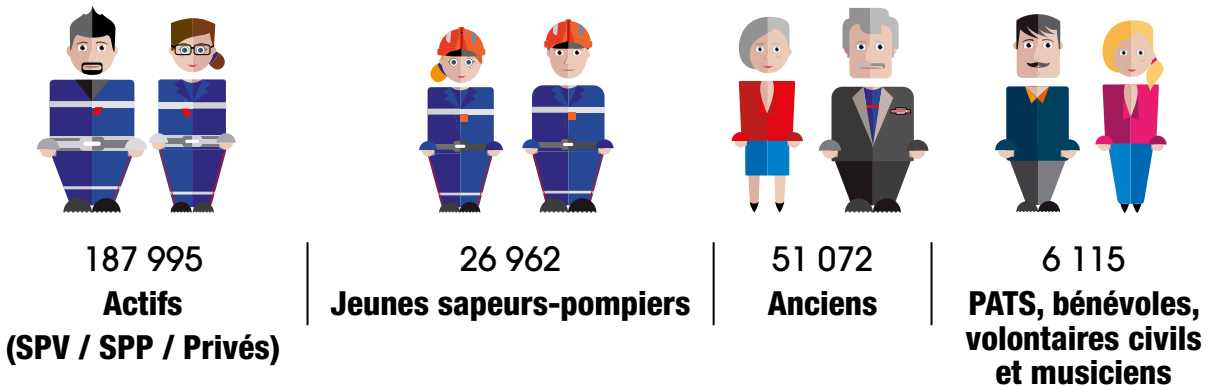
Directeur de publication : colonel Éric Florès

Contact : 32, rue Bréguet 75011 Paris – 01 49 23 18 18 – communication@pompiers.fr

Crédits photos : SGF, Sdis 30, Sdis 77, Sdis 37, S. Gautier, P. Forget, L. Lacombe, N. Tanguy, P. Rossignol, Olivier Rigaud, Reuters, droits réservés.



272 144 adhérents*



*Estimation au 13 novembre 2017

Les engagements des partenaires et mécènes de la Fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, d'information et de partage des techniques opérationnelles, de prévention et de sensibilisation aux risques.

Merci à eux pour leur soutien !



La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France est la tête du réseau associatif des sapeurs-pompiers, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie.

Ses missions plurielles guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses Unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien.

L'activité de la Fédération s'articule autour de trois missions prioritaires :

- 1** Défendre les sapeurs-pompiers pour garantir, à travers eux, la protection des populations
- 2** Animer le vivre-ensemble entre sapeurs-pompiers et avec le public
- 3** Constituer un réseau solidaire au bénéfice des sapeurs-pompiers et des personnes en difficulté

Retrouvez dans ce rapport chacune des actions menées par la Fédération dans le cadre de ses trois missions prioritaires

► Informez-vous !

- Abonnez-vous aux magazines Sapeurs-Pompiers de France.



spmag.fr

► Restez connectés !

- Sur le web et les réseaux sociaux :



pompiers.fr

[facebook.com/pompiers.fr](https://www.facebook.com/pompiers.fr)

[@pompiersFR](https://twitter.com/pompiersFR)

► Équipez-vous !

- Des produits et services dédiés sur :

**SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE**
**LA BOUTIQUE
OFFICIELLE**

laboutiqueofficiellepompiers.fr

► En savoir plus

- Consultez le cahier fédéral *Le guide de l'adhérent.e au réseau fédéral*



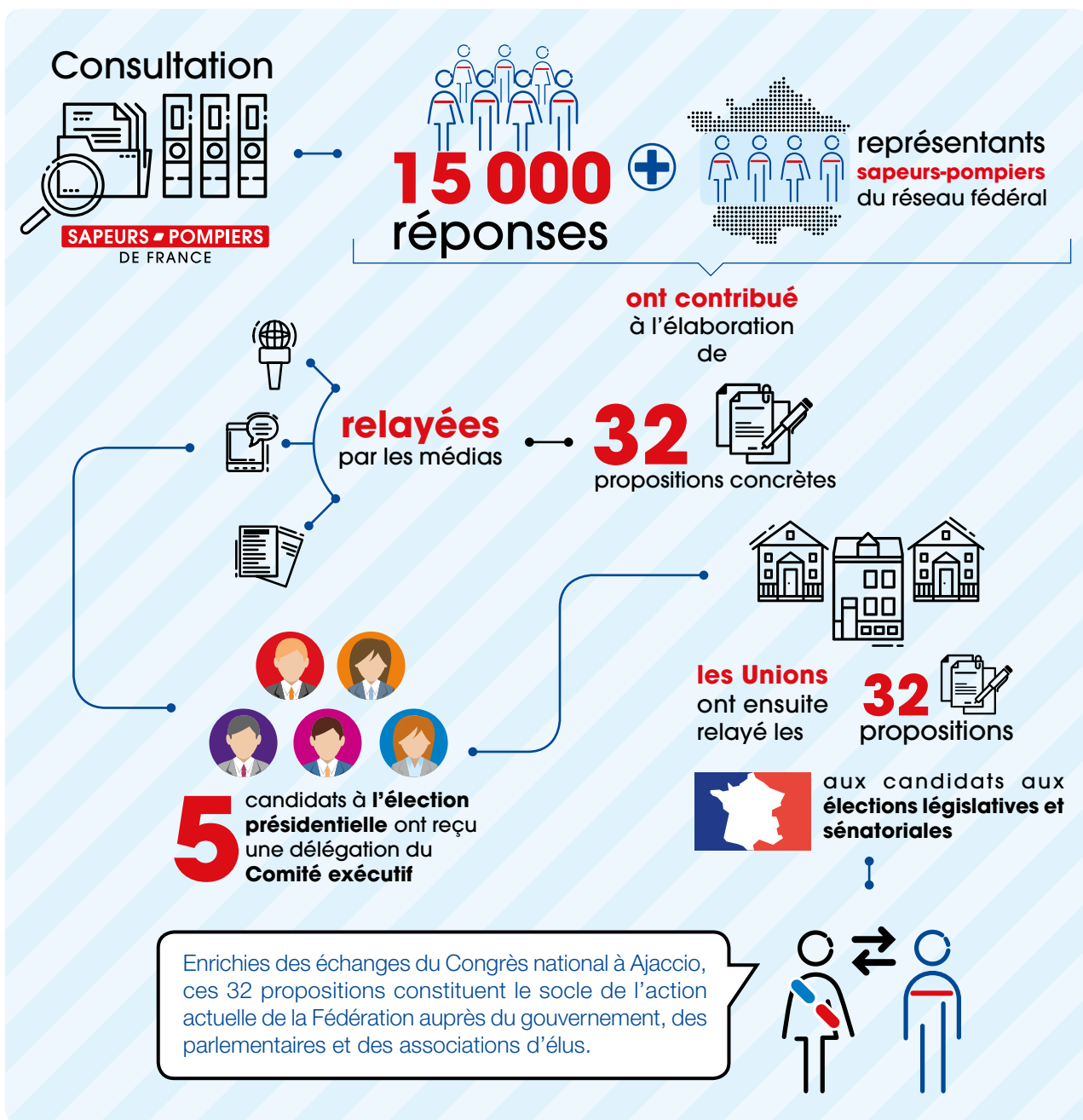
📄 À télécharger sur fnspf.fr ou sur demande auprès de votre amicale ou de votre union.

Défendre les sapeurs-pompiers

Cette année, la Fédération a mobilisé son énergie pour faire face à la multiplication des crises, mais aussi pour améliorer la sécurité des sapeurs-pompiers, adapter le cadre législatif, susciter l'engagement, défendre les missions des sapeurs-pompiers et les représenter au niveau international.

2017, année électorale : les sapeurs-pompiers ont saisi l'occasion de s'exprimer !

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a souhaité contribuer au débat avec une ambition : mieux protéger les Français, au quotidien comme en cas de crise, partout sur le territoire.



Les 32 propositions des sapeurs-pompiers de France

Synthèse

Renforcer « la force » sapeur-pompier

1. Franchir le seuil de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires dans les 5 prochaines années
2. Adopter de nouvelles mesures d'attractivité pour les sapeurs-pompiers volontaires, comparables à celles des réservistes opérationnels de la Garde nationale
3. Ne pas remplacer les sapeurs-pompiers professionnels par des volontaires en garde postée
4. Refuser l'assimilation des sapeurs-pompiers volontaires à des travailleurs
5. Protéger les sapeurs-pompiers face aux agressions

Maintenir la proximité territoriale des secours

6. Instaurer un moratoire sur les fermetures de casernes
7. Associer tous les acteurs sous l'égide du préfet pour examiner toute demande de fermeture ou de regroupement de casernes
8. Confier à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) un rôle de recours contre les décisions départementales non consensuelles

Consolider l'engagement des sapeurs-pompiers dans le secours d'urgence aux personnes

9. Adapter l'action des sapeurs-pompiers aux nouveaux besoins du secours d'urgence aux personnes
10. Renforcer la coopération engagée avec les acteurs de la Santé
11. Prendre en compte les effets des déserts médicaux
12. Contribuer à équilibrer les territoires par des actions de soutien et d'assistance de proximité
13. Mettre en œuvre des modalités d'intervention adaptées (délais et moyens d'intervention)

Préparer la réponse aux nouvelles menaces

14. Garantir le rôle du préfet dans le pilotage des crises
15. Préserver la doctrine de gestion de crise sur l'ensemble du territoire
16. Accroître la participation des sapeurs-pompiers dans les services de l'État chargés de la préparation et de la gestion des crises

Innover pour plus d'efficacité et d'efficience

17. Généraliser les plateformes communes de gestion des appels d'urgence, autour du numéro unique 112
18. Remplacer le 18 par le 112
19. Optimiser la gestion des hélicoptères de secours d'urgence
20. Interrompre les processus de normalisation inutiles et mieux accompagner ceux utiles à notre sécurité civile et à notre industrie
21. Initier une véritable politique nationale de recherche et développement en matière d'incendie et de secours

Faire de chacun un acteur de sa propre sécurité

22. Renforcer les messages nationaux de prévention
23. Fixer l'objectif de 80 % de la population formée aux gestes de premiers secours
24. Faire des sapeurs-pompiers les ambassadeurs des actions de sensibilisation engagées auprès de la population

Réussir l'alchimie entre le pilotage régalien de l'État et l'implication locale des collectivités

25. Établir, d'ici l'automne 2017, un bilan partagé de la départementalisation des sapeurs-pompiers et des propositions afin de corriger les déséquilibres identifiés
26. Adapter la gouvernance des sapeurs-pompiers à la nouvelle diversité de l'organisation territoriale
27. Permettre à l'État de jouer son rôle de pilote de la politique de secours d'urgence et de protection des populations
28. Faire des sapeurs-pompiers une des trois forces de la sécurité intérieure

Compenser la disparité financière entre territoires, source d'inégalité du secours

29. Étendre aux sapeurs-pompiers l'effort budgétaire engagé par la Nation pour les autres acteurs de la sécurité nationale
30. Renforcer le soutien de l'État à l'investissement des moyens des sapeurs-pompiers
31. Rendre lisible la contribution de l'État au financement des services d'incendie et de secours
32. Introduire un système de péréquation pour gommer les fortes disparités locales



Faire face à la multiplication des crises

L'été et l'automne 2017 ont été particulièrement rudes, la Fédération est alors venue porter dans les médias des messages de prévention et valoriser le rôle et le savoir-faire des sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers font face à la récurrence et l'aggravation des catastrophes naturelles, liées au dérèglement climatique.

La Fédération a favorisé la déclinaison territoriale des mesures prises à la suite des attentats terroristes de 2015-2016 : adaptation de l'équipement de protection individuelle des sapeurs-pompiers aux nouvelles menaces, association des DDSIS aux réUnions de sécurité par les préfets, actualisation de la note de doctrine opérationnelle d'intervention des sapeurs-pompiers en cas de tuerie de masse. En parallèle, elle demande des adaptations de la réponse opérationnelle des Sdis et des Samu avec en particulier une dérogation consentie à la doctrine classique de la régulation médicale préalable, en cas de victimes multiples



lors d'attentats. Enfin, elle se mobilise pour la préservation de la doctrine ORSEC de gestion des crises, sans autonomisation de la chaîne médicale de secours, ainsi qu'une plus forte participation des sapeurs-pompiers aux services de l'État chargés de la préparation et de la gestion des crises, conformément aux engagements pris par l'État lors de la réforme des emplois supérieurs de direction.

Alors qu'il recevait le 6 octobre 2017 les forces mobilisées face aux feux de forêt et aux ouragans, le Président de la République Emmanuel Macron a fait largement écho dans son

propos au constat de la Fédération sur l'état et les enjeux du modèle de secours de notre pays, et rejoint ces propositions sur plusieurs points.

Améliorer la sécurité des sapeurs-pompiers

Deux préoccupations majeures ont particulièrement mobilisé l'énergie fédérale en fin d'année.

→ La toxicité des fumées

La Fédération œuvre auprès du ministère de l'Intérieur pour la définition et l'adoption rapide de mesures protégeant et soutenant davantage les sapeurs-pompiers face à la toxicité des fumées, suite à la parution d'un rapport inquiétant de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Dévoués à protéger la vie des autres, les sapeurs-pompiers doivent aussi penser à protéger la leur. La Fédération sera donc très vigilante aux conclusions

de l'expertise qui va être prochainement réalisée par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), à la demande du ministère de l'Intérieur. Elle relaiera au maximum la démarche préventive entamée par la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) (mise en place prévue 1^{er} trimestre 2018) pour mieux informer encore les sapeurs-pompiers sur les risques liés aux fumées et les manières existantes pour s'en protéger.

→ Les agressions

Les chiffres 2016 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) ont en effet confirmé la hausse du nombre de sapeurs-pompiers victimes d'agressions lors d'interventions : +17,6 % en 2016. 2 280 sapeurs-pompiers ont déclaré être victimes d'une agression contre 1 939 en 2015 et 1 603 en 2014.

Pour enrayer ce phénomène, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France préconise 4 solutions :

▶ **Garantir** l'anonymat aux sapeurs-pompiers qui portent plainte après une agression, afin de les prémunir, ainsi que leurs familles, contre toute forme de représailles.

▶ **Prévenir** les violences en renforçant le lien de proximité avec la population : maintenir le maillage territorial des casernes, favoriser le volontariat et ouvrir le recrutement à plus de diversité, favoriser l'éducation citoyenne aux risques et aux gestes qui sauvent.

▶ **Renforcer** la coordination des secours et des forces de sécurité au niveau de la formation comme en intervention, dans un même esprit de sécurité quotidienne et de proximité.

▶ **Renforcer** les sanctions et surtout garantir leur application.

Adapter le cadre législatif et réglementaire

Pour pouvoir répondre aux préoccupations quotidiennes des sapeurs-pompiers, le travail de la Fédération c'est aussi d'œuvrer avec les pouvoirs publics pour faire adapter les textes législatifs et réglementaires.

→ Volontariat



Le point d'orgue cette année : l'adoption à l'unanimité par les députés et sénateurs de la loi du 27 décembre 2016 créant la Nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPF). Ce nouveau dispositif, applicable au 1^{er} janvier 2016 et géré

en flux budgétaire par les Services d'incendie et de secours (Sdis), préserve sans rupture l'intégralité des droits des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) par rapport au dispositif PFR précédent (montant, régime juridique, fiscal et social des prestations). Mieux, il apporte des avancées supplémentaires aux sapeurs-pompiers volontaires : suppression des cotisations, revalorisation annuelle des prestations du montant de l'inflation, majoration progressive des prestations au-delà de 35 ans de service, réversion automatique et sans décote pour la famille au décès du sapeur-pompier volontaire, meilleure prise en charge en cas de décès en service. Cette loi prend en outre différentes mesures pour faciliter l'exercice du volontariat, dont la simplification de la revalorisation annuelle des indemnités et le bénéfice pour les sapeurs-pompiers volontaires du compte d'engagement citoyen.

 Calculez vos droits sur pompiers.fr

→ Sdis


Retenons également la création par la loi du 27 décembre 2016 d'une dotation de soutien aux investissements structurants des Services d'incendie et de secours (SIS), ainsi qu'un statut d'emploi fonctionnel pour les directeurs et directeurs départementaux adjoints, mieux adapté à la spécificité de leur situation. La Fédération reste mobilisée pour l'aboutissement rapide de deux autres chantiers : le volet de la réforme des emplois supérieurs de direction concernant une meilleure mobilité des sapeurs-pompiers vers les services de l'État, et la cohérence de la filière sapeurs-pompiers professionnels en cours sous l'égide de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS).

Pour info

Autre avancée notable : l'installation par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, d'une mission nationale destinée à impulser une nouvelle dynamique pour le volontariat. La mission sera chargée de mener une consultation avec l'objectif affiché d'aboutir à des mesures concrètes, novatrices et audacieuses pour rendre le volontariat sapeur-pompier plus attractif et franchir au plus vite le seuil de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires.

Au sein de cette mission, le Président de la Fédération, Éric Faure, représentera toute la communauté des sapeurs-pompiers de France. C'est à travers leur Fédération nationale que les sapeurs-pompiers se mobiliseront pour contribuer par leurs propositions aux travaux de cette mission, dont ils attendent l'impulsion d'une dynamique propre à générer très rapidement des résultats pour renforcer la force sapeur-pompier dans tous les territoires, assurer une réponse de proximité à l'augmentation continue de la demande de secours d'urgence et la réponse aux crises.

Nouvelle très attendue (et réclamée !) : le décret du 27 novembre 2017 solutionne les difficultés rencontrées dans l'accès à la fonction de chef d'agrès tout engin. Les Sdis pourront désormais ramener de 6 à 4 ans l'ancienneté de passage des grades de sergent à adjudant, grade nécessaire pour devenir chef d'agrès.

 **L'objectif : constituer plus facilement un effectif suffisant pour faire face à la sollicitation opérationnelle.**

Défendre les sapeurs-pompiers

Susciter des vocations

Plusieurs opérations exceptionnelles du réseau fédéral sont venues enrichir l'action de promotion de l'engagement citoyen.

→ Tour de France



En juillet, pas question de manquer le traditionnel rendez-vous avec les 10 millions de spectateurs massés le long des routes du Tour de France ! Grâce au soutien d'ASO, de la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), d'AG2R, de Renault et de Gallin, les sapeurs-pompiers ont gagné en visibilité cette année avec 3 véhicules dont un CCRL dans la caravane, un stand dans plusieurs villes étapes avec les Unions locales, des équipes en zones techniques au départ et à l'arrivée – soit 17 SP mobilisés au total ! Les objectifs : susciter des vocations de volontaires avant tout, mais aussi sensibiliser le public aux risques et contribuer à la sécurité de ce grand événement sportif et festif, en accompagnement des Sdis.



3 véhicules
1 CCRL
dans la
caravane



10 millions
de spectateurs

→ Les Hommes du feu

En juillet également, la sortie du film de Pierre Jolivet, « Les hommes du feu », était une magnifique occasion de mettre en avant les sapeurs-pompiers, hommes et femmes, tant dans l'exercice de leur fonction que dans leur vie privée. Le film pique la curiosité du spectateur et peut susciter des vocations ou tout du moins des questionnements. Le Sdis de l'Aude a accueilli l'équipe de tournage dans le CIS de Bram, où Émilie Dequenne, actrice et rôle principal du film, a découvert le monde sapeur-pompier : « *J'ai été introduite dans un monde de dévouement absolu, de combativité et de volonté.* »

Les actions autour de ce film se sont multipliées pour valoriser le volontariat sapeur-pompier notamment via le prisme de la féminisation : alors que la Fédération mettait en place jeu-concours et actions de communication, les

Sdis et les Unions animaient des avant-premières un peu partout en France.



→ Et les femmes aussi

Dans l'objectif d'ouvrir le recrutement de sapeurs-pompiers vers davantage de femmes (15 % des effectifs), le plan lancé en novembre 2016 par le ministre de l'Intérieur à l'occasion du 40^e anniversaire de l'intégration des femmes dans les corps de sapeurs-pompiers fait partie des priorités pour la Fédération et les instances de gouvernance telles que le Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV). Cet axe s'est traduit par exemple dans la campagne annuelle et le concours de la communication des Sdis menés avec la DGSCGC, ou encore la création d'une exposition itinérante avec l'association « Femmes ici et ailleurs », qui prendra place dans des collèges de toute la France pendant 3 ans, avec une ambition affichée de sensibiliser jusqu'à 500 000 jeunes.



40^e

anniversaire de
l'intégration des
femmes



i **Pour info**

Catherine Troendlé
Sénatrice,
présidente du CNSPV

Depuis septembre 2017, le CNSPV est présidé par une femme. Composé de parlementaires, d'élus locaux et de représentants de l'État et des sapeurs-pompiers, le Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) a pour vocation d'éclairer les pouvoirs publics dans la conduite des politiques qui les concernent.

→ Et nos jeunes !



L'engagement n'attend pas le nombre des années : près de 27 000 Jeunes sapeurs-pompiers sont là pour le prouver ! En 2017, la Fédération a renouvelé et renforcé son partenariat avec l'association des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM), afin de valoriser et reconnaître les actions individuelles et collectives méritantes des Jeunes sapeurs-pompiers, mais aussi de leurs animateurs. De plus, cette année, la jeunesse a été mise à l'honneur en devenant la thématique sapeur-pompier de la 31^e édition du Téléthon.

Enfin, après le cahier d'activité et la nouvelle collection de manuels de formation des Jeunes sapeurs-pompiers et de supports pour les formateurs, elle a lancé, sur une idée et avec l'aide de l'UDSP 33, un agenda scolaire dédié aux Jeunes sapeurs-pompiers, qui a rencontré un franc succès avec 5 000 exemplaires vendus au profit de l'Œuvre des pupilles.


6 000
abonnés
facebook


5 000
agendas
vendus

 Suivez toute l'actualité des Jeunes sapeurs-pompiers sur www.facebook.com/jeunessapeurspompiers

Reconnaître l'engagement

La juste représentation des sapeurs-pompiers dans les différents ordres et récompenses exprimant la reconnaissance de l'État reste une forte préoccupation.

Pour les ordres nationaux (Légion d'honneur et du Mérite), l'objectif de doublement pris par le gouvernement en 2013 a été respecté, mais la Fédération a souligné auprès du ministre de l'Intérieur et du Président de la République le risque d'effets pervers de la limitation récente de la taille générale des promotions. S'agissant de la Médaille de la sécurité intérieure, la Fédération persiste à déplorer une représentation inéquitable entre les sapeurs-pompiers et leurs collègues policiers et gendarmes. Elle demande l'instauration d'une juste parité entre ces trois corps : en effet, les sapeurs-pompiers sont à eux seuls aussi nombreux que leurs collègues policiers et gendarmes réunis, et sollicités dans les mêmes proportions.

Enfin, la création par décret du 10 juillet 2017 d'un échelon bronze de la Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, décerné après 10 années de service, permet une reconnaissance accélérée des volontaires, alors que l'instauration d'une Médaille grand'or après 40 ans de service, permet, elle, d'honorer une durée remarquable d'engagement. La Fédération y était attachée – toutefois, à sa demande, une modification de ce texte est en cours pour accorder de plus une bonification d'ancienneté d'un an aux titulaires du brevet national de Jeunes sapeurs-pompiers.



Publication

Cahier fédéral (décembre 2016)
Médailles, insignes
et ordres nationaux



 pompiers.fr

Être présent à l'international

L'action du réseau fédéral ne s'arrête pas aux frontières.

La Fédération continue à travailler en étroite collaboration – en particulier sur la défense du volontariat, distinct du statut du travailleur, et le renforcement de la coopération européenne – avec les fédérations allemandes et autrichiennes avec qui elle a organisé une réunion de travail à Bruxelles au printemps, puis qu'elle a accueilli au Congrès national à Ajaccio, où se tenait d'ailleurs pour la première fois une rencontre internationale « Feux de forêt ». Elle a également renforcé cette année sa présence au sein du CTIF (Association internationale des services d'incendie et de secours), avec des présidences françaises pour les commissions Santé et Feux de forêt, et l'accueil à Paris d'un séminaire « Prévention incendie ». Par ailleurs, ce ne sont pas moins de 7 équipes adultes et 2 équipes Jeunes



sapeurs-pompiers qui se sont rendues en Autriche, aux Olympiades du CTIF et Rencontres internationales des Jeunes sapeurs-pompiers, pour défendre avec honneur les couleurs de la France. Une belle occasion de découvrir d'autres pratiques, de rencontrer d'autres sapeurs-pompiers et de s'ouvrir au monde.

Défendre les missions et faire progresser les techniques

Deux buts inscrits dans les statuts de la Fédération pour promouvoir les compétences des sapeurs-pompiers, et faire progresser le service public dont ils ont la charge.

Focus en 2017 sur :

→ Le secours d'urgence aux personnes

Avec 83,5 % des interventions, non seulement le secours d'urgence aux personnes est au cœur de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers, mais surtout il fait d'eux les premiers acteurs du secours pré-hospitalier.

C'est forte de la légitimité et du savoir-faire des sapeurs-pompiers dans ce domaine que la Fédération s'implique dans la déclinaison de la feuille de route Intérieur-Santé définie en 2014.

Des actions se sont concrétisées en 2017 :

- Les premières recommandations nationales sur des arbres décisionnels permettant aux Sdis d'affiner la pratique des départs réflexes et de rendre objective et reproductible la réponse au 18/112 ;
- La définition de principes d'organisation et d'indicateurs communs d'activité des moyens hélicoptérés Intérieur et Santé ;
- La préparation d'une circulaire visant à améliorer la définition des carences ambulancières afin de limiter leur impact sur l'engagement opérationnel.

Parallèlement, la Fédération a aussi obtenu le lancement d'un chantier réglementaire supprimant l'obligation d'une attestation à la conduite des VSAV et permettant l'extension dérogatoire du permis B aux sapeurs-pompiers au-delà de 3,5 tonnes.

Le mois de mars a donné le tempo sur ce sujet. Face à l'évolution du secours d'urgence aux personnes, la Fédération a réuni pour la première fois les directeurs départementaux et médecins-chefs des SIS ainsi que les présidents d'union pour une belle journée de partage des enjeux et des bonnes pratiques. Quelques jours plus tard, les 7^e Journées « Secours santé » rassemblaient dans le Morbihan expositions techniques et présentations scientifiques, pour échanger sur les pratiques professionnelles et se former.

 **Enjeux et bonnes pratiques** : acte de la journée du 16 mars 2017 disponible sur www.pompiers.fr



→ Le secours routier et les interventions d'urgence sur véhicule



Parce que les sapeurs-pompiers aiment relever les défis – mais aussi partager en toute convivialité – quoi de mieux qu'un challenge national ? Ainsi, après les rencontres déjà existantes pour les Jeunes sapeurs-pompiers et le sauvetage-déblaiement, la Fédération avait accompagné en 2016 la création du 1^{er} Challenge national de secours routier. Le pari de la pérennisation est relevé : il s'est tenu avec des équipes nombreuses en Loire-Atlantique en mai 2017, et les éditions 2018 et 2019 sont déjà sur les rails. Et, signe de la pertinence de ce type d'événement, il s'est

enrichi d'un volet SUAP avec pour objectif de faire progresser les conditions de prise en charge des victimes d'accidents de la route. La Fédération voit dans ces manifestations un intérêt tant pour l'opérationnel, le partage de bonnes pratiques et les innovations que pour la sensibilisation du public, puisque ces événements lui sont ouverts et s'accompagnent d'animations de prévention.

Au-delà, les travaux fédéraux sur le secours routier connaissent une montée en puissance rapide, grâce à l'implication de plusieurs Sdis et à un partenariat fort avec un constructeur, le groupe Renault. Ils portent sur des sujets aussi divers que l'évolution des critères d'évaluation Euro N'Cap pour y intégrer la sécurité (en bonne voie !), la normalisation des fiches d'aide à la désincarcération (FAD), les risques incendie liés aux nouveaux types de véhicules, entre autres.

La diffusion de la parole sapeur-pompier n'est pas en reste, puisque la Fédération siège désormais au Conseil national de la sécurité routière (CNSR), participe aux dialogues des parties prenantes du Comité des constructeurs français automobiles (CCFA), et assure l'exportation des initiatives et techniques françaises *via* le CTIF bien sûr et désormais la World Rescue Organisation (WRO).

→ Le secours en montagne et en milieux périlleux



Les Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) sont dotés d'unités spécialisées. Principalement implantés dans l'arc alpin, les Pyrénées et les Vosges, les Groupes montagne sapeurs-pompiers (GMSP) sont des hommes et des femmes passionnés qui participent aux opérations de secours en été comme en hiver et de jour comme de nuit. Cette année, la Fédération a mis en place une série d'actions de communication afin d'accroître leur visibilité et de valoriser leur savoir-faire.

1 Éditions

Un numéro spécial réalisé par les rédactions de Soldats du Feu magazine et de Sapeurs-pompiers de France :



2 Réseaux sociaux

Des campagnes de prévention ont été menées sur les réseaux sociaux.



3 Médias

Des communiqués de presse, des manœuvres médiatisées et des événements de sensibilisation, notamment en décembre dans les Alpes, pour valoriser le savoir-faire et la légitimité les sapeurs-pompiers dans ce domaine.



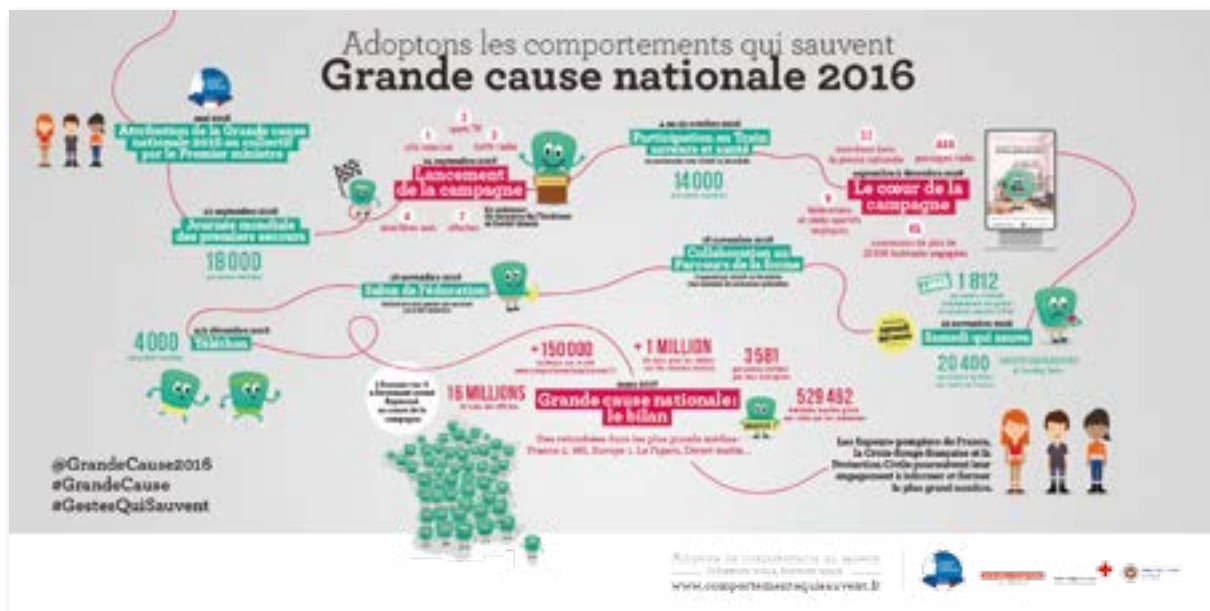
Animer le vivre-ensemble

Une année riche en activités de prévention et de formation aux gestes qui sauvent auprès du grand public, mais aussi d'animation de multiples rassemblements du réseau sapeur-pompier.

Objectif : former 80 % de la population aux gestes qui sauvent !

Depuis la Grande cause nationale, la Fédération a continué à multiplier ses initiatives en ce sens.

→ D'une Grande cause nationale à un objectif présidentiel



L'obtention historique du label Grande cause nationale en 2016 pour la campagne « Adoptons les comportements qui sauvent » s'est révélée être un véritable tremplin puisqu'un Français sur deux a croisé Raymond, son personnage emblématique. Un véritable coup de projecteur qui a duré jusqu'en mars 2017 et s'est poursuivi depuis par de nombreuses initiatives.

La secrétaire d'État chargée de l'aide aux victimes, Juliette Méadel, a demandé à **Patrick Pelloux*** et **Éric Faure un rapport proposant des actions concrètes pour atteindre l'objectif de former 80 % de la population aux gestes qui sauvent**. Ce rapport remis en avril 2017, est le fil conducteur des actions de la Fédération dans ce

domaine. Il s'agit d'instaurer un véritable parcours citoyen des élèves par le biais d'une formation continue en milieu scolaire, adapter les moyens humains et financiers de l'Éducation nationale, instaurer des sessions courtes de 2 heures pour apporter une première initiation au plus grand nombre, former une population cible au PSC1 (fonctionnaires, professions en lien avec des mineurs ou des personnes âgées, professionnels des transports en commun, volontaires en service civique). Depuis, le président de la République Emmanuel Macron a lui aussi fait sien cet objectif.

Dans cette perspective, la Fédération participe à l'élaboration d'un plan d'actions pour la fin du 1^{er} trimestre 2018.

→ Sauvequiveut.fr

La Fédération a lancé une plateforme ludo-éducative en ligne, Sauvequiveut.fr, pour permettre à chacun de tester ses connaissances à travers une succession de missions très réalistes mais toujours amusantes. Sa vocation est de sensibiliser le plus grand nombre, de manière très concrète, en complément des nombreuses actions déjà réalisées par les sapeurs-pompiers dans ce domaine. L'expérience en ligne Sauvequiveut.fr rappelle la nécessité vitale de connaître les bons réflexes et donne les clés pour peut-être sauver des vies, en vrai !



En parallèle, des versions personnalisées sont déployées pour des structures ou entreprises afin de toucher et former un maximum de publics différents, en se rapprochant de leur environnement.

Au premier rang, la plateforme Touscaps.fr créée pour le ministère de l'Agriculture, véritable outil complet de sensibilisation, de prévention et de formation pour la communauté des établissements d'enseignement agricole.

→ Des actions adaptées pour chacun

Pour toucher les élèves des classes élémentaires, la Fédération s'est associée à Disney et UL France pour mettre à disposition des sapeurs-pompiers intervenant dans les écoles un kit pédagogique autour d'un dessin animé dans lequel les célèbres personnages Timon et Pumba expliquent aux enfants les risques d'incendies domestiques.

Les adultes ne sont pas en reste, grâce à un partenariat avec la maison d'édition Larousse pour la publication d'un petit ouvrage illustré, **40 gestes qui sauvent**, pratique, peu onéreux et largement disponible dans les librairies et réseaux de distribution.



Enfin, **les réseaux des Unions** de sapeurs-pompiers et des agences AG2R-LA MONDIALE se sont mobilisés en juin pour le premier « Mois des comportements qui sauvent », vaste opération d'organisation de sessions gratuites de 2 heures sur le sujet. Celui-ci visait à sensibiliser le public en combinant la force de proximité de ces réseaux, de manière adaptée à chaque situation locale. Un premier test concluant, destiné à se renouveler et se renforcer chaque mois de juin.

La plupart de ces actions de sensibilisation du public sont possibles grâce au soutien des groupes AG2R-LAMONDIALE et MATMUT-AMF, partenaires de la Fédération. Merci à eux !

Le premier réseau de formation de France

Au-delà de son action auprès du grand public dans le domaine des gestes qui sauvent, la Fédération intensifie son activité de secourisme.

► **Premiers secours** : l'arrêté du 19 mai 2017 *modifié portant agrément de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile* confirme la compétence PSE. 98 Unions sont habilitées à former aux gestes de premiers secours dont le PSC1.

Le nouveau référentiel PSC1 2018 et le certificat PSC1 2018 ont été validés par la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises.

► Sauveteur Secouriste du Travail (SST):

- Organisation de formations continues (2017-2018), et de formation initiale (2018), pour les formateurs de formateurs.
- 69 Unions départementales dispensent les formations « Sauveteur Secouriste du Travail ».
- Depuis le début 2017, la formation SST pour les sapeurs-pompiers est possible *via* un module complémentaire dans certains départements.

► **DATADOCK** : Référencement de la Fédération en tant qu'organisme de formation et accompagnement des UDSP dans la procédure.

Pour info

Qui fait quoi en matière de secourisme ?

- La direction juridique de la Fédération gère au niveau national les agréments et les habilitations pour les formations premiers secours et SST. Elle a également un rôle de conseil aux Unions et de suivi de l'activité.
- La commission fédérale secourisme assure le suivi de la réglementation pédagogique et réalise des référentiels de formation nécessaires à la réalisation des formations.
- La Boutique officielle, elle, commercialise des outils et documentation portant sur les formations secourisme au nom de la Fédération.
- Les Unions réalisent les formations premiers secours et les dispositifs prévisionnels de secours.



1 015
dispositifs
prévisionnels
de secours



109 000
formations PSC1

20 500
formations SST

Rassembler et accompagner

L'activité quotidienne de la Fédération est toute entière tournée d'abord vers le service à ses adhérents.

→ Par le sport



Dans le domaine sportif, particulièrement fédérateur, le nombre de compétitions nationales parrainées par la Fédération est passé à 18, avec le 1^{er} challenge national de tennis. Le cross national à Monampteuil (02) et la FINAT à Obernai (67) resteront dans les mémoires pour avoir rassemblé la communauté des sapeurs-pompiers sous le signe de la mémoire et de la solidarité – avec pour la FINAT une marraine en or : Marie-Amélie Le Fur, ancien Jeune sapeur-pompier et double médaillée d'or aux Jeux paralympiques de Rio.

→ Lors du Congrès national

Une fois n'est pas coutume, le Congrès national des sapeurs-pompiers 2017 était insulaire. Par la chaleur des cœurs et du soleil corse bien sûr, mais aussi la présence exceptionnelle de représentants de tous les DOM ! Cela n'a pas empêché les sapeurs-pompiers de venir nombreux pour débattre dans la pénombre des salles de tous leurs sujets de préoccupations, dans le cadre d'un programme rénové de conférences, et pour écouter en clôture l'échange d'allocutions entre le président de la Fédération et le ministre de l'Intérieur.

→ Par des travaux communs



En complément de la traditionnelle conception et mise à disposition d'outils pratiques, les rendez-vous dédiés se sont enchaînés au printemps à Paris autour du Secours d'urgence aux personnes (DDSSIS, présidents d'Unions, médecins-chefs), de la gestion des adhérents, de la formation des nouveaux présidents d'Unions, pour les délégués départementaux des Jeunes sapeurs-pompiers, des Anciens, de l'action sociale ou encore du Téléthon.



Une innovation qui rend service aux congressistes

46 000 utilisations

Avec l'appli « Congrès SP », retrouvez toute l'actu du Congrès en temps réel !
Exposants, lieux et horaires des conférences, notifications...

Informer et échanger

Par et pour les sapeurs-pompiers au sein de la communauté et avec le public.

→ Les magazines

Le magazine Sapeurs-Pompiers de France présente chaque mois toute l'actualité des sapeurs-pompiers de France et d'ailleurs. En 2017, le magazine compte 30 000 abonnés.

En complément du mensuel des sapeurs-pompiers de France, le magazine des Anciens, **l'ASP mag**, quadrimestriel, participe au renforcement du lien social, sans perdre de vue l'essentiel de l'actualité.



Nouveautés 2017

L'**Annuaire matériel et technique (AMT)** est une nouvelle parution des Éditions des sapeurs-pompiers de France qui proposera chaque année des articles de fond sur les enjeux industriels, les nouveautés techniques, etc., et surtout un annuaire alphabétique des fournisseurs de Sdis mettant en lumière leur(s) secteur(s) d'activité(s).



L'**application « kiosque sapeurs-pompiers »** diffuse en version digitale, les magazines *Sapeurs-Pompiers de France* et *ASP mag'*, et permet aussi de consulter les numéros précédents. De plus, la version digitale est enrichie de liens, de photos et de vidéos.

→ Le digital

- Site internet pompiers.fr

2 300 500
visites

+37%*

5 000 000
pages vues

+25%*

- Newsletter

13 500
abonnés

- Sauvequipeut.fr

10 000
inscrits

- Réseaux sociaux



/pompiers.france

18 400
abonnés

+55%*

/Fédération

14 000
abonnés

+40%*

/jeunessapeurspompiers

5 700
abonnés

+26%*



@PompiersFR

26 000
abonnés

+52%*

@FaureFédération

5 200
abonnés



Fédération
600
abonnés

Rendre service

Un programme de privilèges et une boutique officielle sont également au service des adhérents de la Fédération.

→ Les privilèges adhérents

La Fédération anime un programme « Privilèges adhérents » qui propose des offres et avantages dédiés, des loisirs ou des conditions d'achat préférentielles répondant aux besoins de détente, d'évasion... des sapeurs-pompiers de France. À ce jour, près de 50 000 adhérents de la Fédération sont inscrits sur la plateforme d'avantages www.obiz.fr/Fédération. Ces adhérents bénéficient des offres exclusives négociées pour eux par la Fédération auprès d'une trentaine d'enseignes, enrichies en 2017 grâce à 3 nouvelles enseignes (Amer Sports, COSTA et Boulanger.PRO), ainsi que des quelque 10 000 offres de proximité du réseau de partenaires Obiz.

À l'automne 2017, le site « Privilèges adhérents » a fait peau neuve, améliorant l'expérience de navigation et permettant une géolocalisation des offres.

→ La Boutique officielle



Enfin, rendre service, c'est aussi le moteur de la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France dont l'offre 2017 s'est enrichie notamment pour les Unions et amicales d'une opération spéciale *softshell* pour les Anciens, de la démultiplication des dépôts-ventes contribuant à financer les événements locaux et d'une offre de textiles personnalisables.

Constituer un réseau solidaire

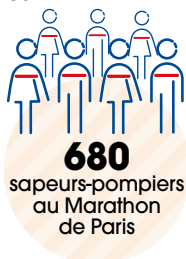
Solidarité avec leurs concitoyens à qui ils viennent en aide au quotidien mais aussi solidarité au sein de la communauté. Cette raison d'être du réseau associatif est à l'origine de la création des caisses de secours, ancêtres des amicales, des Unions, mais aussi de la Fédération puis, à son initiative, de l'Œuvre des pupilles orphelins en 1926 et de la Mutuelle en 1992.

Protéger les sapeurs-pompiers

→ Soutenir les orphelins



Emblème de notre réseau solidaire, l'ODP accompagne 1 309 orphelins, mais aussi des sapeurs-pompiers et leurs familles par de nombreuses actions. Si elle peut agir, c'est grâce à vous, il existe de nombreuses façons de s'engager pour la soutenir. Parmi les temps forts 2017, notons entre autres la 3^e édition du festival ODP, trois jours de musique avec des têtes d'affiche comme Vianney ou Julien Doré, imaginés et organisés avec enthousiasme par l'UDSP 33. Près de 680 sapeurs-pompiers ont choisi une option plus sportive que festive et ont couru le Marathon de Paris. D'autres ont assisté nombreux à la 16^e édition du Rassemblement Parents à Bordeaux, deux jours rythmés par des échanges, des interventions d'experts et des instants de partage de leur expérience personnelle. Le rassemblement a connu un record de présence avec 112 mamans.



680
sapeurs-pompiers
au Marathon
de Paris



Publication

Cahier fédéral (septembre 2017)

La solidarité

Pour tout comprendre aux dispositifs de solidarité disponibles au sein du réseau fédéral et s'inspirer d'initiatives et de témoignages.



 pompier.fr

→ La Mutuelle nationale

L'action de notre Mutuelle nationale vers le réseau s'est concrétisée en 2017 par le soutien aux adhérents en difficulté et à leur famille avec un total de 15 000€ d'aides, l'innovation en faveur des Unions avec le service en ligne de déclaration de sinistre et la mise en place d'un système de représentativité dynamisant la vie des territoires.



15 000 €
d'aides versés
aux adhérents

Parce que l'essentiel est bien de ne jamais avoir besoin de recourir à son assurance, la Fédération continue à œuvrer pour la prévention, la santé et la sécurité des sapeurs-pompiers en activité. En 2017 ses travaux communs avec la Mutuelle nationale se sont concentrés sur la prévention du risque routier, qui cause la moitié des décès de sapeurs-pompiers en service chaque année. L'objectif était de faire émerger des bonnes pratiques et/ou des pistes d'amélioration.



Avec le soutien de nos partenaires Renault et MATMUT-AMF, un livret et une vidéo sur la prévention du risque routier sont mis à disposition depuis octobre 2017 auprès des Sdis et sur www.pompier.fr

→ Aider les sapeurs-pompiers et leurs familles

Solidarité Familles est le fonds de solidarité commun à la Fédération, la Mutuelle nationale et l'Œuvre des pupilles, qui en assure la gestion. Il intervient si besoin en complément des aides existantes, de l'amicale et de l'Union, auprès des sapeurs-pompiers en difficulté.

En 2017, environ 35 dossiers ont été traités par le fonds, ce qui a permis de verser 92 084,32 € pour intervenir sur de multiples situations comme : handicap, maladie, surendettement, accident et séparation.



i Pour info

Par ailleurs, *Solidarité Familles* intervient de plus en plus sur des dossiers concernant les catastrophes naturelles en France.

En 2017 :

- 17 500 € versés à 8 familles dans l'Hérault
- 33 000 € versés à 14 familles dans la Haute-Loire
- 86 200 € versés à 31 familles en Guadeloupe et Saint-Barthélemy, suite au passage de l'ouragan Irma

→ Le Contrat fédéral associatif

Une couverture d'assurance née de la volonté d'offrir à tous les sapeurs-pompiers une protection équitable, à tarif unique, quel que soit leur département, pour leurs activités en service (à titre complémentaire) et pour leurs activités associatives hors-service. Le poids de 272 000 adhérents potentiels, l'organisation entre un socle commun et des options à la carte pour chaque Union, ainsi que la gestion de ce contrat par notre propre Mutuelle, garantissent une protection au meilleur coût, élaborée par et pour les sapeurs-pompiers eux-mêmes – mais aussi que les éventuels excédents financiers (une année où les besoins en assurance n'auraient pas été très importants par exemple) soient utilisés pour nos actions solidaires. Le rassemblement des Unions autour de ce nouveau service de la Fédération aux adhérents s'accélère : 80 Unions ont rejoint le Contrat fédéral associatif à l'heure actuelle, la Fédération se fixant comme objectif que toutes y adhèrent à l'horizon 2019.

En parallèle, et selon le même objectif de protection, une assurance juridique est intégrée depuis plus de 15 ans à l'adhésion fédérale. Elle permet de bénéficier d'un conseil et de la prise en charge des frais de procédure, tels que les honoraires d'avocats et frais d'expertise, voire d'un soutien psychologique, en cas de litige lié à son activité au sein du Sdis ou du réseau associatif.

En 2017, le service juridique de la Fédération a pris en charge des dossiers sur la contestation du



non-renouvellement de l'engagement de sapeur-pompier volontaire, plaintes pour harcèlement moral, demandes de nomination au grade supérieur, entre autres.



i Pour info

Pour moi, sapeur-pompier, jeune ou ancien mais aussi PATS, c'est la garantie d'avoir une solution si je me blesse en participant à une manifestation associative ou pendant son organisation, si j'ai un accident ou un problème de santé en me rendant au service. Avec une continuité de l'action sociale entre la Fédération, l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, je suis sûr d'être accompagné au quotidien par des équipes au service de la communauté à laquelle j'appartiens !

Constituer un réseau solidaire

Se mobiliser pour le Téléthon

19 ans que la Fédération est partenaire de l'AFM-Téléthon ! Cet incroyable événement intergénérationnel mobilise, chaque année, tous les sapeurs-pompiers de France qu'ils soient jeunes, actifs ou anciens. Une autre façon d'incarner notre solidarité et notre proximité avec toute la population. En 2017, c'est l'engagement de notre jeunesse qui était mis à l'honneur, pour valoriser les Jeunes sapeurs-pompiers et leurs animateurs. Chorale, 30 000 peluches, 20 000 porte-clefs, concours de selfies, défis cyclistes, présence sur le plateau de France Télévisions, ... l'ardeur des sapeurs-pompiers ne se dément pas et a permis de récolter l'impressionnante somme de 1 250 000 € pour contribuer à lutter contre les maladies rares.

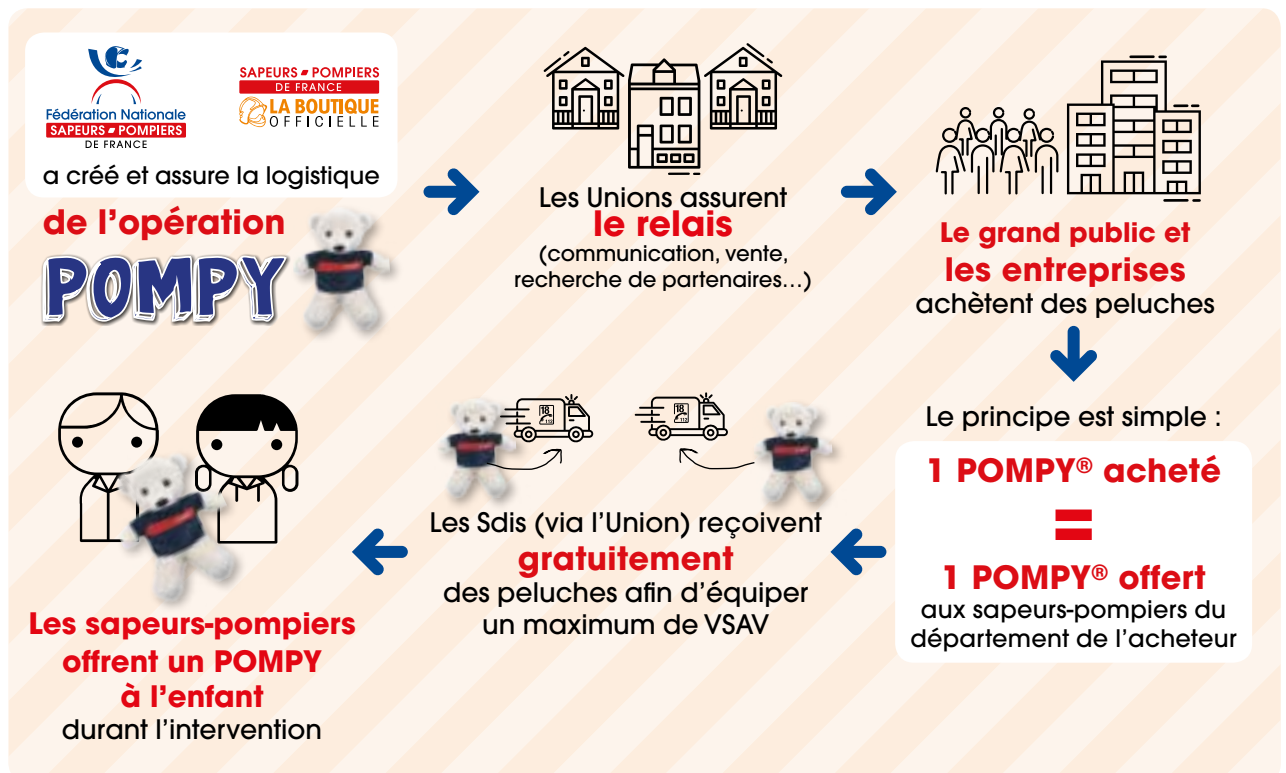


POMPY® : le nouvel équipier VSAV

La prise en charge des enfants victimes ou témoins d'accidents est une mission particulièrement difficile : douleurs, peur, parents blessés ou absents.... Pour les aider, les sapeurs-pompiers peuvent désormais compter sur POMPY®, un ours en peluche qui aide à établir le dialogue et rassurer. Cette opération a été créée par la Fédération et sa Boutique Officielle dans l'objectif d'équiper gratuitement un maximum de véhicules de secours aux victimes (VSAV). Pour cela, elle s'adresse au grand public et aux entreprises avec un principe simple : 1 POMPY® acheté = 1 autre offert pour équiper les sapeurs-pompiers du département de l'acheteur. En 18 mois, ce sont déjà plus de 20 000 peluches qui ont ainsi été distribuées dans les Unions et Sdis !



En savoir plus : www.pompiers.fr





Caporal-chef Guy Turpin

— CS de La Chapelle-d'Angillon (18) —

Décédé le 20 mai 2017



Sergent-chef Richard Méteau

— CS d'Épagny (74) / CS de Saint-Jorioz (74) —

Décédé le 17 octobre 2017



Sapeur 1^{re} classe Laurent Lopez

— CS d'Uzès (30) —

Décédé le 19 octobre 2017

Janvier

26 Journée des présidents d'Unions départementales et régionales (75)

Février

11 Journée européenne du 112

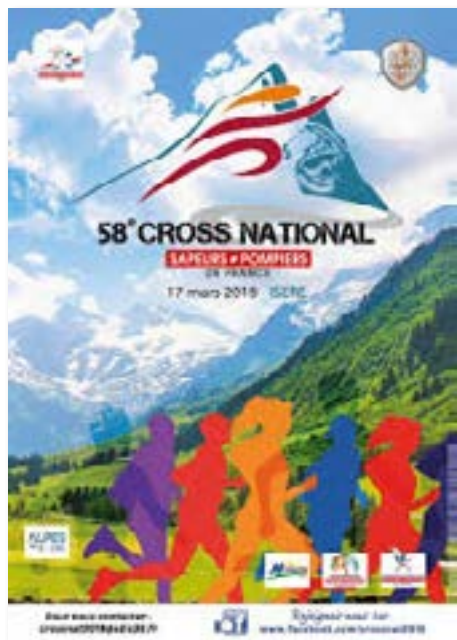
Mars

10 - 11 Congrès URSP Giracal (10)

17 Cross national (38)

29 Journée des Directeurs départementaux des services d'incendie et de secours, présidents d'Unions départementales et régionales

31 Congrès URSP Nord (76)



Avril

Remise attendue du rapport Mission volontariat

5 Journée délégués départementaux Anciens sapeurs-pompiers (75)

7 Congrès URSP Rhône-Alpes (26)

18 au 21 Festival ODP

20 Congrès URSP Aquitaine-Limousin (33)

21 Congrès URSP Poitou-Charentes (86)

Mai

4 Journée internationale des sapeurs-pompiers

4 et 5 Congrès URSP Bourgogne-Franche-Comté (21)

15 Journée des délégués départementaux Prévention et éducation du citoyen face aux risques (75)

17 Journée des délégués départementaux des Personnels administratifs, techniques et spécialisés (75)

19 Championnat de France de semi-marathon (49)
Championnat de France de trail (13)

20 Championnat de France de cyclisme contre-la-montre (17)

21 Championnat de France de cyclisme sur route (17)

23 au 26 Challenge national de secours routier (78)

26 Assemblée générale MNSPF (31)

31 Congrès URSP Midi-Pyrénées (82)



Juin

Mois des comportements qui sauvent, AG2R

1^{er} Journée délégués départementaux Téléthon (75)

1^{er} Congrès URSP Midi-Pyrénées (82)

4 au 7 CTIF Assemblée des délégués (Las Vegas)

8 et 9 Championnat de France de football (67)

14 et 15 Championnat de France de rugby (06)

15 Assises fédérales et Cérémonie des drapeaux à l'Arc de Triomphe (75)

16 Journée nationale des sapeurs-pompiers

22 et 23 Congrès URSP Sud-Med (48)

30 Finale nationale du parcours sportif sapeur-pompier (24)

30 Date limite d'adhésion au réseau fédéral



Juillet

7 Rassemblement technique national des Jeunes sapeurs-pompiers (18)

7 au 29 Tour de France

14 Fête nationale



7 au 29 juillet



Septembre

Journée mondiale des premiers secours

7 Championnat de France de trekking (73)

10 au 14 Championnat de France de parapente (63)

15 Championnat de France de VTT (89)

15 et 16 Journées européennes du patrimoine

26 au 29 125^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France (01)

28 Assemblée générale ODP et élections FNSPF/ODP

29 Assemblée générale FNSPF



26 au 29 sept.



16 juin

Octobre

Rencontres de la sécurité

20 au 27 World Rescue Challenge (Afrique du sud)

Décembre

4 Sainte-Barbe

5 Journée internationale des bénévoles et volontaires

7 et 8 Téléthon



Comment apprendre à sauver des vies ?

En regardant l'intégrale de Grey's Anatomy

En jouant sur **sauvequiveut.fr**



sauvequiveut.fr

Le jeu en ligne qui peut sauver des vies en vrai